

COMMUNIQUE

Force Ouvrière inquiète pour l'avenir des salariés de l'AFPA

L'AFPA deviendra un EPIC au 1^{er} janvier 2017. FO s'est fermement exprimée lors du dernier CCE (Comité Central d'Entreprise) et lors du dernier Conseil d'Orientation de l'AFPA à l'occasion duquel nous avons souligné de fortes réserves quant à l'avenir de la structure et de ses salariés.

FO rappelle que la transformation de l'Afpa en Epic avec une, puis deux filiales, n'a jamais été l'option qu'elle a défendue. FO a toujours privilégié la mise en œuvre d'une comptabilité analytique pour distinguer les activités marchandes et non marchandes. La rédaction d'un mandat de service public – comme obtenu à l'Apec – aurait permis de sécuriser les missions liées au service public (ingénierie des titres, publics spécifiques, ..).

Aujourd'hui cette architecture, dont nous avons pris acte, provoque des inquiétudes légitimes de la part des salariés.

L'architecture présentée comporte encore une inconnue de taille pour envisager l'avenir avec plus de sérénité : celle de l'activité. Sans activité, point de salut. D'autant que les entreprises font jouer la concurrence et que les régions n'hésitent pas également à jouer sur ce registre. Quant aux 110 millions d'euros affectés aux missions de l'Epic, FO rappelle que cela risque fort d'être insuffisant ; sans compter que sur ces 110 millions, 15 millions sont affectés au maintien du maillage territorial de l'Afpa pour garantir l'accès de tous à la formation. Autant dire que cela est vraiment très insuffisant.

FO rappelle que les salariés ne peuvent plus être la variable d'ajustement. Elle ne pourrait pas cautionner un nouveau plan de refondation désastreux pour l'emploi et l'activité de l'Afpa.

Paris, le 15 décembre 2016

Contact :

Michel BEUGAS

Secrétaire Confédéral

☎ 01 40 52 84 05/07 - 📠 01 40 52 84 08

✉ michel.beugas@force-ouvriere.fr